

Québec, le 6 juin 2016

Chambre de commerce de Lotbinière
Case postale 3013
Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Madame,
Monsieur,

Au cours des derniers mois, plusieurs représentants de chambres de commerce nous ont fait part, à juste cause, de leurs préoccupations à propos de la menace que pourrait représenter un nouveau conflit du bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis pour les emplois du secteur forestier et pour l'économie du Québec.

Nous voulons vous assurer que le Gouvernement du Québec met tout en œuvre afin de protéger l'accès au marché américain pour nos exportateurs de bois d'œuvre au-delà d'octobre 2016, soit à l'échéance de la trêve d'un an prévue à l'expiration de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux de 2006. À cette fin, le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs travaillent en étroite collaboration.

Le Canada et les États-Unis tentent présentement de négocier un nouvel accord commercial qui permettrait d'éviter un autre conflit. À cet égard, le Gouvernement du Québec a fait connaître au gouvernement fédéral son appui à un nouvel accord sur le bois d'œuvre dans la mesure où celui-ci tiendrait compte de certains intérêts du Québec, notamment :

- une exemption pour le Québec de toutes mesures à l'exportation, compte tenu du fait que son régime forestier respecte les règles du libre marché;
- le maintien de la part du marché américain réservée aux exportateurs québécois par l'Accord sur le bois d'œuvre résineux de 2006;
- le maintien de l'exclusion d'une trentaine de scieries québécoises situées près de la frontière américaine et qui s'approvisionnent presque exclusivement de bois provenant de forêts privées, qu'elles soient du Québec, du Maine et des États contigus.

... 2

L'industrie forestière génère une contribution primordiale à la prospérité de toutes les régions du Québec. Son développement constitue donc une priorité pour le Gouvernement. Les récentes mesures budgétaires incluses au Budget 2016-2017 et dévoilées le 17 mars 2016, lesquelles constituent un levier pour orienter et favoriser le développement de cette industrie au cours des prochaines années, font foi de cet engagement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le ministre des Forêts, de la Faune
et des Parcs,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Lessard', written in a cursive style.

Laurent Lessard

La ministre de l'Économie, de la Science
et de l'Innovation,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Anglade', written in a cursive style.

Dominique Anglade

